

**Point 9) à l'ordre du jour: Augmentation des cotisations annuelles (incl. en budget 2005)**

<u>Catégorie</u>	<u>actuelles</u>	<u>nouvelles</u>
Membre actif	Fr. 55.—	Fr. 60.—
Membre de la famille	Fr. 30.—	Fr. 35.—
Junior (jusqu'à 20 ans)	Fr. 30.—	Fr. 35.—
Junior membre de la famille	Fr. 15.—	Fr. 20.—
Ecolier (jusqu'à 16 ans)	Fr. 15.—	Fr. 20.—
Ecolier membre de la famille	Fr. 7.50	Fr. 10.—
Membre isolé	Fr. 65.—	Fr. 70.—
Membre isolé à l'étranger	Fr. 75.—	Fr. 80.—

L'augmentation des cotisations va générer environ 35'000.- de recettes supplémentaires pour la FSE, recettes qui sont nécessaires pour maintenir le budget 2005 équilibré (avec ou sans secrétariat)